

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BRIVE LA GAILLARDE - 1901 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/09/2026 - 4040 - 2011 B 00043 - 529 721 193 - SARL A.S.L.D.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 - SD
2025

N° 11084*26

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

01/01/25

31/12/25

X

Désignation de la société :

SARL ASLD
LA COMBE DES ANGES

Adresse du siège social :

19220 ST PRIVAT

SIRET 52972119300017

Mél : forecalain19@wanadoo.fr

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

Activités exercées Commerce de détail de carburants

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 15 %

12 467

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

PV exonérées (art. 238
quinquies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Société d'investissement immobilier
cotée

Autres dispositifs

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

France ruralités revitalisation FRR, art. 44 quindécies A

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

Plus-values exonérées relevant du
taux de 15 %

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un
crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

N°

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

X

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous
trouvez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des actions des Sociétés Financières, elles sont déclarées uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

GESTELIA LIMOUSIN 2 rue d'Arsonval 23000 GUERET

Tél : 0555519523

Tél :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : 17/02/26 Lieu : ST PRIVAT

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur
conventionné

Qualité et nom du signataire : GERANTE
FORETNEGRE DENISE

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prescripteur :

Signature

Certifier conforme à l'original

10/02/2026

DF

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS						
Montant global brut des distributions		(1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)						(2) c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e
						f
						g
						h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(4) i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j
Montant des revenus répartis						(5) Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

		0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice				
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice				

DF

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

certa

N° 15948*07

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SARL ASLD		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		LA COMBE DES ANGES		19220 ST PRIVAT		
SIRET		5 2 9 7 2 1 1 9 3 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 5		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012		
	incorporelles { Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	268 610	030	150 355	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	268 610	048	150 355	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	13 631	062	13 631
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	5 849	070	5 849	
		{ Autres* (3)	072	1 301	074	1 301
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	13 852	086	13 852	
	Charges constatées d'avance *	092	569	094	569	
	Total II	096	35 201	098	35 201	
	Total général (I + II)	110	303 811	112	150 355	
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	1 076			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132				
	Report à nouveau	134	46 797			
	Résultat de l'exercice	136	10 597			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	68 470			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	5 504			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	51 400			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172	1 962			
	Comptes courants d'associés	173	26 118			
	Autres dettes	175	3			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	84 986			
Total général (I + II + III)		180	153 456			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T V A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DF

2 COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ASLD

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *							210	565 647	
Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		214		
		services *			215		218	3 021	
Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
Production immobilisée*								224	
Subventions d'exploitation reçues								226	
Autres produits								230	3
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	568 671

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234	504 562
Variation de stocks (marchandises)*								236	1 150
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238	205
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240	
Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier396 - immobilier :.....)								242	32 068
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *		243		343			244	2 064	
Rémunérations du personnel*								250	3 826
Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	
Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2 , al.3 du CGI		255					254	8 583	
Dotations aux provisions								256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259					262	4	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)								264	552 461

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III) 280

Charges financières (V)

Produits exceptionnels (IV)

Charges exceptionnelles (VI) {

dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)

347

dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)

348

Impôt sur les bénéfices* (VII)

1 870

2- BÉNÉFICES OU PERTES :

Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)

10 597

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

10 597

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*

316

Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

318

Provisions non déductibles*

322

Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)

324

1 870

Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés

247

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*

248

330

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option

(

Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

249

251

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

998

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

999

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

997

Entreprises nouvelles (44 sexies)

986

ZFU -TE (44. octies A)

987

France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)

181

JEI (44. sexies A)

989

ZRD (44 terdecies)

127

ZRR (44. quinquies)

138

Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)

991

Investissements et souscriptions outre-mer

344

ZFANG (44 quaterdecies)

345

BUD (44 sexdecies)

992

Zone de développement prioritaire (44 septdecies)

993

Créance due au titre du report en arrière du déficit

346

Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)

655

Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)

643

Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)

645

Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)

647

Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)

648

Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)

641

Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)

990

Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)

649

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

352

12 467

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables : *

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

370

12 467

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DF

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise : SARL ASLD								Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430	126 082	432		434		436	126 082		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	104 886	442		444		446	104 886		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	37 642	452		454		456	37 642		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	268 610	492		494		496	268 610		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	34 138	522	2 522	524		526	36 660		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	78 831	532	4 742	534		536	83 573		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	28 803	542	1 319	544		546	30 122		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	141 773	572	8 583	574		576	150 355		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DF

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : <u>SARL ASLD</u>	Néant ☐ *
---	--	----------------------------------

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres Immob. incorp	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques mat. et outillage	730		735
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD	
7811	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)
		982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin II de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	113 734
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	105 423
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

DF

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : SARL ASLD		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	568 668
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	568 668
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	3
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	513 772
Variation négative des stocks		145	1 150
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	18 167
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	533 093
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	35 578
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		11*	35 578
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	568 668	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 5 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 5	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NO1-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salaires"

DF

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

1
2

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

SIREN

529721193

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ASLD

ADRESSE (voie)

LA COMBE DES ANGES

CODE POSTAL

19220

VILLE

ST PRIVAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille FORETNEGRE Prénom(s) ALAIN

Nom d'usage % de détention 40,0000 Nb de parts ou actions 40,00

Naissance : Date 08/12/1954 N° Département 15 Commune BRAGEAC Pays France

Adresse : N° Voie LEONAC

Code postal 19220 Commune ST PRIVAT Pays France

Titre (2) MLE Nom de famille FORETNEGRE Prénom(s) LAETITIA

Nom d'usage % de détention 10,0000 Nb de parts ou actions 10,00

Naissance : Date 06/04/1979 N° Département 15 Commune MAURIAC Pays France

Adresse : N° Voie RUE DU PUIITS PINSON

Code postal 19700 Commune SEILHAC Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

DF

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025



Formulaire obligatoire (art. 38
de l'annexe III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12 2025

SIREN

529721193

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ASLD

ADRESSE (voie)

LA COMBE DES ANGES

CODE POSTAL

19220

VILLE

ST PRIVAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille FORETNEGRE Prénom(s) SEBASTIEN

Nom d'usage % de détention 10,0000 Nb de parts ou actions 10,00

Naissance : Date 23/01 1978 N° Département 19 Commune TULLE Pays France

Adresse : N° 7 Voie ALLEE CANTI

Code postal 95170 Commune DEUIL LA BARRE Pays France

Titre (2) MME Nom de famille FORETNEGRE Prénom(s) DENISE

Nom d'usage LAYOTTE % de détention 40,0000 Nb de parts ou actions 40,00

Naissance : Date 26/02 1955 N° Département 19 Commune HAUTEFAGE Pays France

Adresse : N° Voie LEONAC

Code postal 19220 Commune ST PRIVAT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

DF

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31.12/2025

SIREN

5 2 9 7 2 1 1 9 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ASLD

ADRESSE (voie) LA COMBE DES ANGES

CODE POSTAL 19220

VILLE

ST PRIVAT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

DF

Société « ASLD »

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

au capital de 10.000 €

La Combe des Anges

19220 SAINT-PRIVAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2026
--

L'An Deux Mil Vingt-Six et le vingt-deux Juillet à seize heures, les associés de la Société « ASLD », Société A Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €, ayant son siège social à SAINT-PRIVAT – 19220 – La Combe des Anges, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Mme LAYOTTE Denise, épouse FORETNEGRE, associée et gérante
- M. FORETNEGRE Alain, associé
- Mlle FORETNEGRE Laetitia, associée
- M. FORETNEGRE Sébastien, associé

Mme FORETNEGRE Denise préside l'assemblée.

Elle constate que les associés présents, réunissent la totalité des parts du capital social et qu'en conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Elle rappelle qu'il a été tenu à la disposition des associés, durant les quinze jours ayant précédé la présente assemblée :

- Les rapports de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur les conventions réglementées
- Le bilan, le compte de résultat et ses annexes
- Les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966
- Le texte des résolutions soumis aux votes

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. La Présidente rappelle l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer :

DECISIONS ORDINAIRES

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 et affectation des résultats
- Approbation des conventions de l'article 50
- Quitus à la gérance
- Rémunération de la gérance

Après lecture des rapports de la gérance, Madame la Présidente répond aux diverses questions posées par les associés. Personne ne demandant plus la parole, elle décide de mettre aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérante sur l'activité de la société au cours de l'exercice du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025 et sur les comptes de cet exercice,

Approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, notamment le bénéfice de 10.597 € .

Ce résultat est affecté de la manière suivante :

- Au compte « Report à Nouveau » 10 597,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions de l'article 50 visées dans le rapport de la gérante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérante pour l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

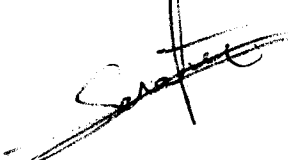
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de maintenir à 14.400 € la rémunération annuelle de la gérante au titre de ses fonctions et en compensation de la responsabilité attachée à celles-ci.

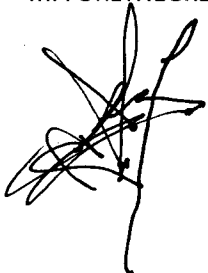
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après que le présent procès-verbal ait été dressé et signé par les associés présents.

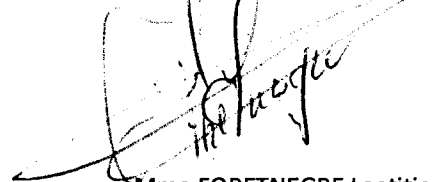
M. FORETNEGRE Alain



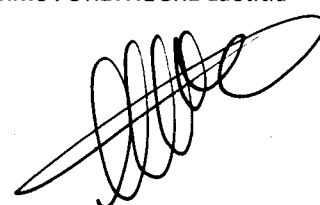
M. FORETNEGRE Sébastien



Mme FORETNEGRE Denise



Mme FORETNEGRE Laetitia



Société « ASLD »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
au capital de 10.000 €
Siège Social : 19220 SAINT-PRIVAT
La Combe des Anges

RCS TULLE 529 721 193 000 17

RAPPORT SPECIAL
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 Juillet 2026

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966, je vous demanderai de bien vouloir approuver lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2026, la convention suivante :

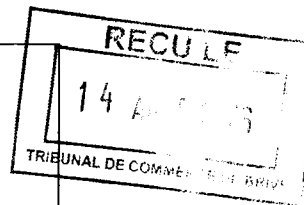
Bail commercial au lieudit « La Combe des Anges » à SAINT PRIVAT 19220 conclu entre la Société ASLD et M. et Mme FORETNEGRE Alain pour une durée de neuf années à compter du 1^{er} Janvier 2011 moyennant un loyer annuel hors charges de 4.500 €. reconduit par tacite reconduction.

La Gérante,
Mme FORETNEGRE Denise



Société « ASLD »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
au capital de 10.000 €
Siège Social : 19220 SAINT-PRIVAT
La Combe des Anges

**RAPPORT DE LA GERANTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU 21 Juillet 2026**



Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025, conformément à l'article 15 des statuts, aux fins de commenter les résultats obtenus.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au regard d'un contexte généralisé de baisse du pouvoir d'achat des ménages, le volume de notre chiffre d'affaires s'est maintenu avec une légère diminution de 1,42% soit 568.668 € pour celui-ci au lieu de 576.739 € pour l'exercice précédent.

Les troubles liés en Iran et la fermeture du détroit d'Ormuz pour les approvisionnements des cargos pétroliers du premier semestre 2026, induit des fluctuations de valeur d'achat répercutée à la pompe qui devrait amener une diminution subséquente du volume de nos ventes pour l'exercice 2026.

L'exercice en cours ne peut, à ce jour, donner une vision claire sur son résultat même si la charge de l'emprunt bancaire se trouve soldé à ce jour et peut consolider la trésorerie sur le second semestre.

LES COMPTES DE L'EXERCICE

Les annexes détaillées que nous avons jointes aux comptes de bilan et de résultat vous éclairent sur les charges d'exploitation, l'actif et le passif de la société.

Il résulte des comptes qui vous sont présentés que le résultat est un bénéfice de 10.597 € que nous vous proposons d'affecter au compte « Report A Nouveau ».

CONCLUSION

Je vous demande, en conclusion :

- d'approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés
- de donner quitus au gérant pour sa mission au cours de l'exercice écoulé
- de voter l'affectation du résultat qui vous est proposée
- de maintenir la rémunération de la gérante sur l'exercice 2026

La Gérante,
Mme FORETNEGRE Denise